

Mairie 1 Place de la Mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX
87700

DELIBERE

Envoyé en préfecture le 14/09/2026

Reçu en préfecture le 14/09/2026

Publié le

ID : 087-218716603-20260907-202634-DE

SLOW

DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/34 EN DATE DU 07/09/2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Représentés : 00

Votants : 14

Exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le lundi 7 septembre 2026, à 20h, à la Mairie, selon la convocation en date du 1^{er} septembre 2026, sous la présidence du maire, Monsieur Sébastien DELOMENIE.

Présents : Mmes GIROIR. DUBARRY. BAYLE. ESCALIER. VIROULET GERLOT. RABIER. MARCILLAUD
Mrs LAVALADE. ANTOINE. DELOMENIE. JOUHANNEAU. PETILLON. MERIGOT. BORDAS

Madame Céline VIROULET GERLOT a été élue secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN URGENCE CANICULE

Monsieur le maire rappelle que la banque des territoires et la caisse des dépôts a mis en œuvre, un plan d'urgence canicule pour l'amélioration du confort d'été des bâtiments publics éducatifs.

Notre école y étant éligible, un devis a été établi pour faire installer des stores solaires anti chaleur au niveau du restaurant scolaire qui s'élève à 7 064.45€ TTC

Il rappelle la volonté communale à rechercher tous les concours financiers possibles pour améliorer le confort des élèves et du personnel travaillant à l'école et demande au conseil municipal de demander l'octroi d'une aide financière.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide, à l'unanimité des membres présents, de solliciter le concours financier auprès de la banque des territoires et la caisse des dépôts dans le cadre du Plan urgence canicule.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

Le Maire,
Sébastien DELOMENIE

Le secrétaire de séance
Céline VIROULET GERLOT



Transmise en préfecture le
Affichée le